

**CHARLES Jean-Aubéric**  
**Chef Coutumier de Kourou**  
Village amérindien - 97310 KOUROU  
Guyane Française – DOM - France  
E-mail : [Chefcoutumier.kourou@gmail.com](mailto:Chefcoutumier.kourou@gmail.com)

**A TOUS LES MEDIAS LOCAUX ET NATIONAUX**

**A TOUTES LES ORGANISATIONS ET  
COMMUNAUTES AUTOCHTONES DE GUYANE**

**Objet :** Communiqué de Presse de l'autorité coutumière de Kourou.

Le chef coutumier de Kourou en exercice, Jean-Aubéric CHARLES, communique à l'opinion publique guyanaise, régionale et nationale relative aux différentes actions médiatisées de destitution de son autorité au village amérindien de Kourou.

A l'annonce de sa destitution suite à une pétition, et diffusée sur les médias, la communauté liée par la charte coutumière a été conviée le 25 mars 2011 au centre communautaire du village amérindien.

Il en est ressorti que bon nombres des signataires ont été trompé, abusé de leur confiance particulièrement par les initiateurs et qui sont dirigeants de l'association T°LEUYU et également de l'ONAG.

La communauté a réaffirmé, par acclamation, la souveraineté de Jean-Aubéric CHARLES dans sa fonction de chef coutumier de Kourou qui devra prendre toutes les mesures garantissant son intégrité et les droits de sa communauté.

L'association T°LEUYU a été créée en 1986 pour pouvoir gérer les biens de la communauté et à renforcer administrativement les projets de son chef coutumier, elle représente depuis 25 ans l'émanation de la communauté.

.....

L'abus de confiance exercé par les dirigeants actuels de l'association T°LEUYU ne permet plus le maintien en poste de ces dirigeants. C'est pourquoi, il a été décidé à l'unanimité la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, le samedi 02 avril 2011 à 09h30 au centre communautaire du village de Kourou. A cette assemblée seront convié les membres du bureau pour qu'ils puissent apportés toutes informations sur leurs activités.

Enfin, toutes actions qui se dérouleront sans une large concertation et sans l'agrément du chef coutumier au sein de sa communauté ne seront pas considérées et ne devront pas être également prise en compte par les institutions.